



ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE AUPRES DU GRAND PUBLIC

Depuis 1995, l'Institut Louis Harris / LH2 mène une étude barométrique auprès du grand public sur les comportements en matière de tri sélectif des Médicaments Non Utilisés (MNU) et sur la notoriété et l'image de CYCLAMED. L'étude est effectuée sur un panel de 1.000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Quels sont les constats tirés de la dernière enquête réalisée en février 2013 ?

Comportements en matière de tri des MNU

L'enquête confirme un niveau de tri élevé, puisque les 4/5 des Français (78 %) déclarent déposer leurs Médicaments Non Utilisés (MNU) chez le pharmacien. Elle montre une évolution significative pour la seconde année consécutive (72 % en 2011 et 75 % en 2012).

Parmi ces personnes qui rapportent leurs Médicaments Non Utilisés, 3 sur 5 le font « toujours » en 2013 et 18% « souvent », ce qui montre une mobilisation et une fidélisation accrues d'une grande partie de la population.

Ce sont surtout les seniors (les plus de 65 ans : 86 %, les 50 à 64 ans : 83 %) et les femmes (81%) qui ont acquis le « réflexe Cyclamed ». Le dépôt des MNU se fait dans 9 cas sur 10 à un moment spécifique (tri de son armoire à pharmacie...) et non en fin de traitement.

Notoriété spontanée et assistée

En réponse à la question : « Connaissez-vous un organisme dont l'objectif est la récupération des Médicaments Non Utilisés » : 15 % citent spontanément « Cyclamed ». Cette notoriété spontanée monte à 19 % chez les personnes âgées de 35 à 49 ans et auprès des habitants de communes de moins de 2000 habitants (18 %) ;

Cette présence à l'esprit de Cyclamed est tendanciellement en hausse sur les deux dernières années (14 % en 2012 et 13 % en 2011).

La notoriété assistée de CYCLAMED (si l'on cite le nom « Cyclamed ») est stable à 65 % avec un pic chez les provinciaux (68 %) notamment dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants (74 %), les femmes (72 %), les personnes âgées de plus de 35 ans (71 %).

Près d'un Français sur deux connaît CYCLAMED par notre campagne TV (45 %). Un Français sur trois par les pharmacies (30 %). L'officine s'affirme donc comme le deuxième mode de connaissance de CYCLAMED et notamment par l'apposition de la vitrophanie avec le logo ou une affiche (21 %). Mais il semble que les pharmaciens n'informent pas suffisamment leur clientèle sur ce geste éco-citoyen (9 %), alors que ce rôle éthique est très apprécié par les patients. En effet, l'intérêt pour le dispositif reste à un niveau très élevé : 92 %, dont 52 % très intéressant.

Image du dispositif

La reconnaissance de la valeur environnementale portée par CYCLAMED est excellente : 93 % de nos concitoyens considèrent que le dispositif évite que les médicaments finissent dans les décharges ; 92 % que CYCLAMED contribue à la protection de l'environnement. Pour 90 % d'entre eux, « cela évite les risques de pollution de l'eau ». Dans une moindre mesure, mais cela n'est pas un frein, ils sont 70 % à partager l'opinion que « cela permet de fournir de l'énergie par incinération ». Cet item, « plus technique » que les précédents, est en effet complexe à comprendre.

L'adhésion à la valeur de la sécurité sanitaire domestique est également forte, car 85 % considèrent que « le réflexe Cyclamed » limite les risques d'intoxications au sein du foyer.

Enfin, alors qu'une baisse avait été constatée en 2012, ceux qui ne déposent pas actuellement les MNU en pharmacie sont prêts à le faire à 88 % (contre 83 % en 2012) après qu'on leur ait parlé de Cyclamed. Ceux qui le font déjà continueront à le faire à 100 %.

Comme le stipule la loi (article 32 de la loi n°2007-248, J.O. du 27/2/2007), les pharmaciens récupèrent quasiment tous les MNU. Seules 5 % des personnes interrogées ont essuyé un refus de la part d'un pharmacien au cours de l'année 2012.

Rapporter les Médicaments Non Utilisés dans les pharmacies est un acte important et valorisant pour la grande majorité des Français. Ces résultats confirment une adhésion croissante et très large. Ils montrent une fidélisation de la clientèle au dispositif CYCLAMED à travers le retour plus systématique des MNU en pharmacie.